



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Projet du sentier des Plaines-LeBreton

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE DÉCEMBRE 2020 À FÉVRIER 2021

Canada

Table des matières

I. Description du projet.....	2
A. Contexte	2
B. À propos du projet	2
C. À propos de l'endroit	4
II. Processus de consultation publique.....	4
A. Aperçu.....	4
a. Objectif de la consultation	4
b. Date et heure	5
B. Processus et outils de consultation.....	5
a. Atelier avec les groupes d'intervenants.....	5
b. Consultation en ligne.....	5
C. Invitation et promotion	5
a. Atelier avec les groupes d'intervenants.....	5
b. Consultation en ligne.....	6
D. Participants.....	6
a. Atelier avec les groupes d'intervenants.....	6
b. Consultation en ligne.....	6
III. Faits saillants de la consultation publique	6
IV. Commentaires reçus	7
A. Atelier avec les groupes d'intervenants	7
B. Consultation en ligne	8
a. Utilisation du sentier	8
b. Activités et services	9
c. Dernières réflexions	11
V. Réponse aux commentaires du public	15
VI. Prochaines étapes	18
VII. Annexe 1 : Sondage en ligne	19

I. Description du projet

A. Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) prévoit aménager un sentier aux plaines LeBreton en 2021. Ce sentier reliera les stations de l'O-Train Pimisi et Bayview et se rendra jusqu'au Sentier de la capitale, qui longe la rivière des Outaouais. La création de ce sentier est prévue au nouveau [Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton](#), approuvé en avril 2021. Il s'agit du premier élément mis en œuvre dans le cadre des stratégies sur la mobilité et sur les parcs et autres éléments du domaine public.

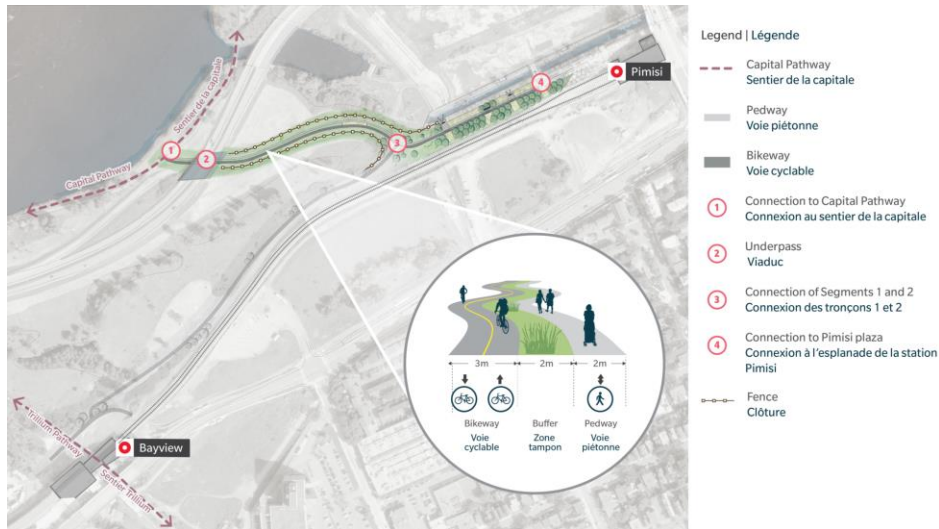


B. À propos du projet

Ce sentier universellement accessible comptera deux tronçons. Sa longueur totalisera 1 km.

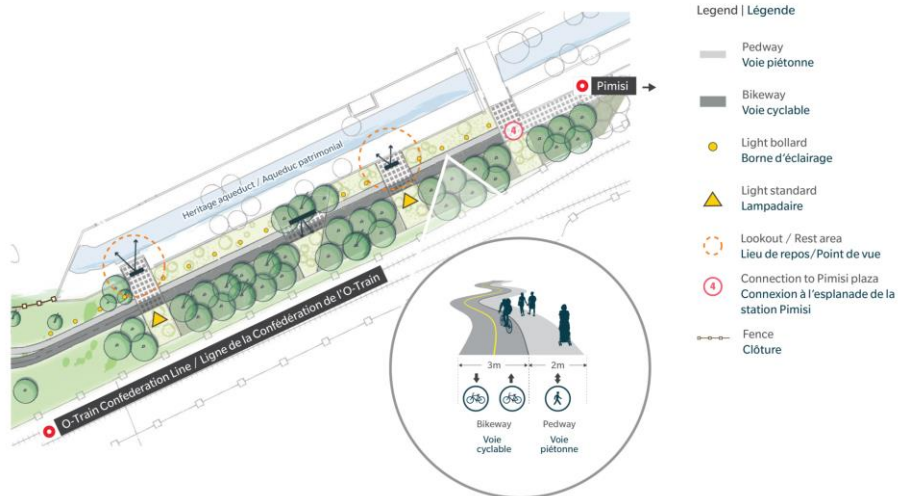
Tronçon 1 : Voie cyclable et sentier piétonnier séparés reliant l'esplanade de la station Pimisi (niveau inférieur), au Sentier de la capitale, qui longe la rivière des Outaouais.

Ce tronçon longera un aqueduc patrimonial et passera sous le pont d'étagement de la promenade Sir-John-A.-Macdonald (SJAM). Une partie de l'ancienne voie du Transitway sera utilisée. Une zone médiane paysagée séparera la voie cyclable du sentier piétonnier. Les deux seront pavés.



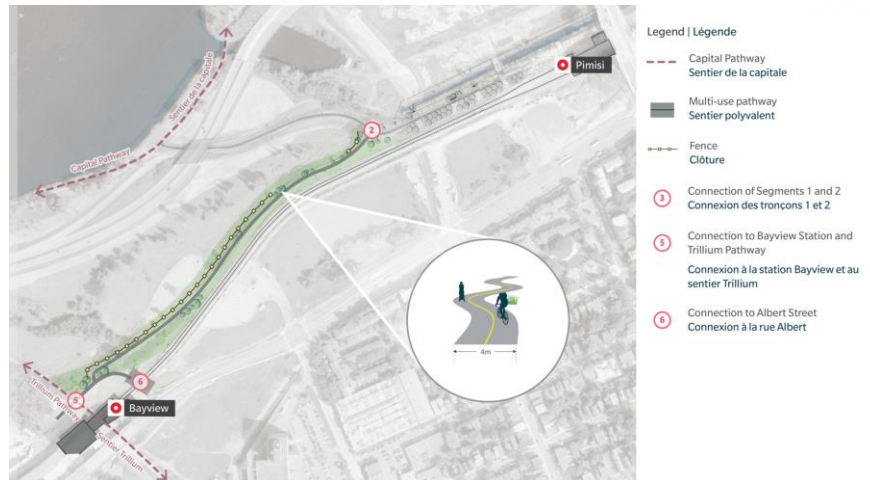
Zone de ralentissement : Espace avec des endroits où s’asseoir, se reposer et admirer la vue de l’aqueduc patrimonial, à l’ouest de l’esplanade de la station Pimisi.

Cet endroit vise à encourager les passants, notamment les cyclistes, à ralentir à l’approche de l’esplanade, partagée par différents types d’utilisateurs. L’utilisation future et l’animation de la zone de ralentissement sont toujours à l’étude (kiosques commerciaux, activités de faible envergure ou autre).



Tronçon 2 : Sentier polyvalent pavé de 4 m de largeur reliant l’esplanade de la station Pimisi au sentier Trillium et à la station Bayview.

Ce tronçon longera le corridor formé par la ligne de la Confédération de l’O-Train, du côté nord. Il suivra le tracé du sentier naturel actuel.



C. À propos de l'endroit

Le sentier se prendra à partir du futur secteur des parcs, aux plaines LeBreton. Il mènera au parc de la Capitale, au parc récréatif et au terrain de jeu urbain, prévus dans la stratégie sur les parcs et autres éléments du domaine public énoncée dans le [Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton](#).

Actuellement, le terrain environnant est une zone en friche dont le sol est contaminé. Il s'y trouve aussi un ancien site d'enfouissement municipal. Les travaux de construction du sentier prévoient le remplacement du sol contaminé dans la zone de ralentissement.

Le reste du sol sera décontaminé quand le secteur sera aménagé aux fins prévues, avec ses nouveaux parcs et autres éléments du domaine public entourant le sentier. Entre-temps, des clôtures et de l'aménagement paysager garderont les passants sur les sentiers.

À l'hiver 2020-2021, une partie du corridor du sentier a été entretenue comme faisant partie du sentier d'hiver SJAM. Pour les prochains hivers, la question de l'entretien dépendra des résultats de la consultation publique et du projet pilote.

II. Processus de consultation publique

A. Aperçu

a. Objectif de la consultation

Donner aux groupes d'intervenants et aux membres du public l'occasion de :

- Se renseigner sur le projet, y compris sur l'aménagement proposé pour le sentier et les installations qui pourraient y être offertes;
- Faire part à la CCN de leurs commentaires sur le projet.

b. Date et heure

Atelier avec les groupes d'intervenants :

- Le 10 décembre 2021, de 15 h à 16 h 30

Consultation en ligne :

- Du 22 janvier au 12 février 2021

B. Processus et outils de consultation

a. Atelier avec les groupes d'intervenants

L'atelier avec les groupes d'intervenants a eu lieu par l'entremise de Microsoft Teams. Elle a comporté un exposé présenté par l'équipe du projet, suivi d'une période de questions et réponses. Le personnel de la CCN a pris des notes tout au long de la réunion.

b. Consultation en ligne

La consultation en ligne consistait en une page Web de projet jumelée à un sondage en ligne.

La page Web de projet présentait de l'information sur le contexte, l'emplacement, les objectifs, le concept préliminaire d'aménagement et le calendrier du projet. Ces renseignements étaient accompagnés de plusieurs photographies de l'état actuel du site, ainsi que de graphiques illustrant l'aménagement proposé des différents tronçons du sentier.

Les participants ont ensuite été invités à répondre à un court sondage. Dans ce sondage, on demandait aux participants de formuler des commentaires sur les aspects suivants du sentier proposé :

- Comment ils envisageaient d'utiliser le sentier
- Soutien ou opposition à différentes activités et services possibles dans la « zone de ralentissement » longeant l'aqueduc patrimonial
- Idées d'autres activités ou événements qui pourraient avoir lieu dans la « zone de ralentissement »
- Commentaires généraux sur le projet

Les membres du public intéressés ont également été invités à faire part de leurs commentaires sur le projet en communiquant avec les services à la clientèle de la CCN par téléphone ou par courriel.

C. Invitation et promotion

a. Atelier avec les groupes d'intervenants

Une invitation par courriel à l'atelier en ligne a été envoyée aux groupes suivants le 3 décembre 2020 :

- Action Vélo Outaouais
- Bike Ottawa
- Bike Ottawa — Groupe de travail sur la représentation
- Comité consultatif public du projet Bâtir LeBreton
- Catherine McKenney, conseillère du quartier Somerset
- Association communautaire de Centretown
- Association communautaire de Dalhousie
- EnviroCentre
- Sentier d'hiver SJAM
- Association communautaire de Hintonburg
- Jeff Leiper, conseiller du quartier Kitchissippi
- Club cycliste d'Ottawa
- Garde-rivière des Outaouais
- Musée canadien de la guerre

b. Consultation en ligne

Un courriel d'invitation pour la consultation en ligne a été envoyé aux intervenants suivants figurant sur les listes de distribution de la CCN :

- Groupes d'intérêts, groupes d'utilisateurs, groupes de défense du patrimoine
- Associations de résidents
- Membres du grand public inscrits pour recevoir des messages de mobilisation du public pour le projet Bâtir LeBreton

Des messages ont également été publiés dans les comptes de médias sociaux de la CCN (Facebook et Twitter) pour solliciter la participation de tous les membres du public intéressés. Une campagne de publicité numérique payée a également été lancée sur ces mêmes plateformes tout au long du sondage.

D. Participants

a. Atelier avec les groupes d'intervenants

- Six participants au total

b. Consultation en ligne

- En tout, 463 répondants, dont 407 ont rempli le sondage du début à la fin

III. Faits saillants de la consultation publique

Les participants à la consultation publique étaient enthousiastes à l'égard du projet. Nombre d'entre eux ont partagé des idées passionnantes et créatives sur les possibilités de création d'espaces le long du sentier et sur l'ensemble des plaines LeBreton. Parmi les éléments fréquemment soulignés par les participants, mentionnons les suivants :

- L'importance de séparer la circulation des piétons et des cyclistes le long du sentier.
- L'aménagement et l'entretien du sentier en vue de son utilisation en hiver.
- La mise en place d'installations qui créeraient une aire de repos le long du sentier et animeraient cet espace de sorte qu'il devienne une destination à part entière.
- L'interprétation de l'histoire et du patrimoine locaux, y compris ceux des peuples autochtones et du passé industriel des plaines LeBreton.
- L'entretien et la mise en valeur du cadre naturel du sentier.

IV. Commentaires reçus

A. Atelier avec les groupes d'intervenants

Les commentaires fournis par les groupes d'intervenants portaient sur l'aménagement des sentiers et du paysage, les installations, l'utilisation en hiver et l'engagement avec le public.

Installations

Les installations proposées comprenaient les suivantes :

- Des tables de pique-nique
- Des vendeurs de nourriture et de boissons, en mettant l'accent sur les aliments régionaux
- Du stationnement et de l'équipement d'entretien pour vélos (p. ex., pompe à vélos)
- Des aires d'assise d'inspiration artistique
- Des espaces de lecture
- Un accès à l'eau pour la baignade

Aménagement

Plusieurs participants ont insisté sur le fait qu'il serait souhaitable d'avoir des sentiers séparés et plus larges, tant sur le plan de l'amélioration de l'accessibilité que de la sécurité des sentiers. Un participant a exhorté la CCN à tenir compte d'autres modes de mobilité active dans l'aménagement du sentier, y compris les scooters électriques et les monocycles.

En ce qui concerne le ralentissement de la circulation, surtout dans la « zone de ralentissement » désignée, plusieurs participants étaient sceptiques quant à l'efficacité de la signalisation. Ces participants ont plutôt approuvé des approches basées sur la conception pour calmer la circulation, comme les virages et les surfaces texturées. Un participant a toutefois fait remarquer que certaines de ces approches peuvent créer des obstacles à l'accessibilité du sentier.

Un participant a encouragé la CCN à tendre la main à la communauté artistique et à trouver des façons créatives d'améliorer l'expérience des usagers du sentier.

Les participants ont également soulevé l'importance de l'éclairage. Un participant a recommandé d'adopter une approche équilibrée de l'éclairage, c'est-à-dire un éclairage suffisant pour se sentir en sécurité, mais pas au point de compromettre l'expérience d'être dans

la nature. Un autre a suggéré d’explorer différents types d’éclairage, y compris des bornes d’éclairage et des lumières sous les bancs.

Un participant a encouragé la CCN à intégrer plus de couvert forestier à l’aménagement afin d’offrir plus d’ombre aux usagers du sentier.

Un participant s’est dit préoccupé par l’utilisation de clôtures et de barricades. Il se demandait comment la CCN s’assurerait que la clôture ne nuit pas à la vue, tout en empêchant les utilisateurs d’accéder aux zones où le sol est contaminé.

Utilisation en hiver

L’utilisation en hiver du sentier était un sujet d’intérêt pour plusieurs participants. Un participant a exhorté la CCN à concevoir le sentier en tenant compte des utilisations des installations en hiver. Un autre a recommandé que les efforts d’entretien permettent de garder les œuvres d’art public visibles en hiver.

Consultation

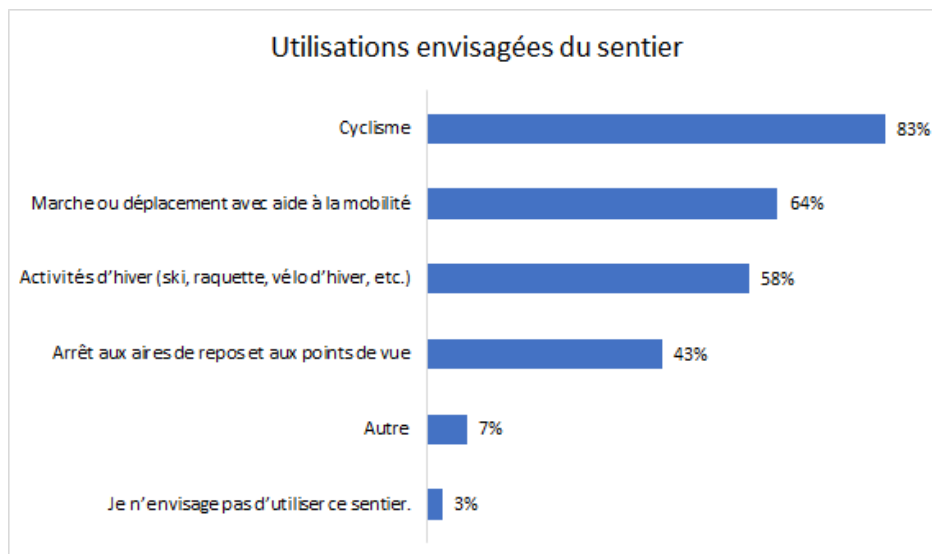
Les participants ont exhorté la CCN à tenir compte des points de vue particuliers des enfants et des personnes âgées dans l’aménagement du sentier.

B. Consultation en ligne

a. Utilisation du sentier

Afin de peaufiner les détails de l’aménagement du sentier, l’équipe de projet voulait savoir comment ses usagers potentiels envisageaient de l’utiliser.

Le type d’utilisation probable du sentier le plus largement partagé par les répondants était le cyclisme (sélectionné par 83 %), suivi de la marche (64 %), des activités d’hiver (58 %) et du temps passé aux aires de repos et aux points de vue (43 %). Trois pour cent (3 %) des répondants ont indiqué qu’ils n’envisageaient pas d’utiliser le sentier.

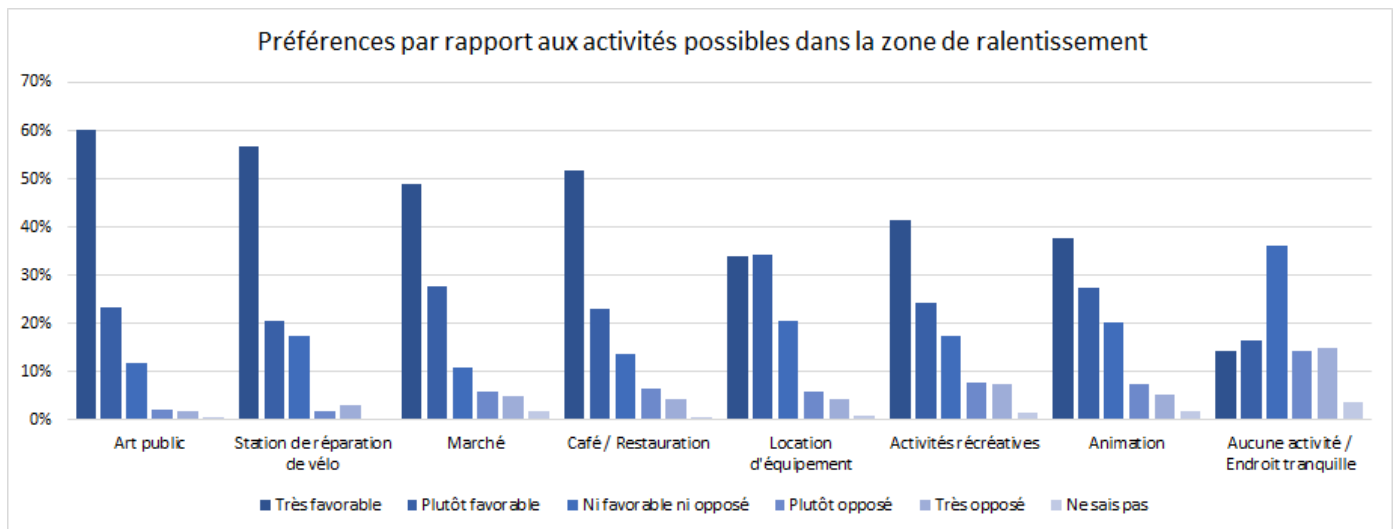


Sept pour cent des répondants envisageaient d'utiliser le parcours d'une manière différente des options énumérées. Les autres utilisations comprenaient les suivantes :

- Profiter de la nature
- Course à pied
- Promenade de chien
- Patinage à roues alignées
- Ornithologie
- Yoga
- Marcher avec une poussette
- Pique-nique
- Photographie
- Accès au TLR
- Apprécier les éléments du patrimoine local
- Utilisation d'un scooter électrique

b. Activités et services

Dans le sondage, nous avons noté qu'il serait possible d'offrir une variété d'activités et de services dans la « zone de ralentissement » longeant l'aqueduc patrimonial, à l'ouest de la station Pimisi. Nous avons demandé aux répondants d'indiquer lesquels ils aimeraient voir à cet endroit.



Parmi les options proposées, la plus populaire était l'art public, soutenu par 60 % des répondants. Venaient ensuite les marchés et une station de réparation de vélo, tous deux soutenus par 49 % des répondants, suivis d'un café ou de restauration (51 %), de la location de matériel (34 %), d'activités récréatives (41 %) et d'activités de faible envergure (37 %). L'option la moins populaire était l'absence totale d'activité ou un endroit tranquille, soutenu par 14 % des répondants. Cette dernière option était également celle qui a suscité le plus d'ambivalence : Trente-six pour cent (36 %) des répondants ont indiqué qu'ils n'étaient ni pour ni contre.

Nous avons également demandé aux répondants de nous faire part de leurs idées concernant d'autres activités ou événements qu'ils aimeraient voir dans la « zone de ralentissement ».

Installations

Parmi les idées les plus fréquemment mentionnées figurent des aménagements de base tels que des toilettes publiques, des fontaines à boire, des sièges et une aire de pique-nique. Voici d'autres installations proposées :

- Des supports et stations de réparation de vélo
- Des espaces adaptés aux chiens, y compris une zone « sans laisse »
- Une borne de recharge pour appareils électroniques, idéalement à énergie solaire
- Un stationnement pour les véhicules
- Un espace de détente tranquille
- Une aire de jeux d'eau
- Un coin de lecture
- Des barbecues
- Un planchodrome
- Une petite bibliothèque gratuite « Little Free Library »
- Un minigolf
- Des jumelles pour voir la rivière
- Un piano extérieur
- De l'équipement d'exercice
- Un quai ou une plage
- Un vestiaire
- Un trottoir de bois jusqu'à la rivière
- Un espace communautaire polyvalent

Activités et événements

Les répondants ont également partagé plusieurs idées concernant les activités, les services et les événements :

- Conférences, ateliers et récits sur
 - la culture et l'histoire autochtones
 - le patrimoine et histoire industrielle locale
 - la nature et l'astronomie
 - le cyclisme
- Vendeurs de nourriture et de boissons, y compris un bar
- Spectacles, y compris des concerts et des spectacles de rue
- Jeux interactifs
- Yoga
- Expositions en plein air

Utilisation en hiver

Plusieurs idées partagées par les participants portaient expressément sur les utilisations du sentier et des zones adjacentes en hiver. L'utilisation la plus populaire était le patinage sur glace sur l'aqueduc, avec accès à partir du sentier ainsi qu'à un endroit où les patineurs pourraient lacer leurs patins. Dans le même esprit, certains répondants pensaient que la zone longeant le sentier pourrait accueillir des sculptures et des activités du Bal de Neige. Certains répondants espéraient pouvoir utiliser le sentier pour faire du ski ou de la raquette. Un répondant a proposé de créer un espace abrité avec un foyer d'inspiration patrimoniale, où les utilisateurs du sentier pourraient aller se réchauffer.

Aménagement

Certaines suggestions pour la zone de ralentissement étaient axées sur l'aménagement du sentier et du paysage environnant. Certains répondants ont souligné l'importance de séparer la voie piétonne et la voie cyclable, surtout dans la zone de ralentissement. La question de la signalisation a également été soulevée par plusieurs répondants, tant sur le plan de la sécurité (p. ex., encourager les cyclistes à respecter les piétons qui partagent le sentier) que de l'interprétation (p. ex., affichages multimédias et panneaux d'information sur les caractéristiques patrimoniales du site). Plusieurs participants ont exhorté la CCN à mettre en valeur l'environnement naturel autour du sentier en protégeant les habitats, en plantant des arbres et en créant divers types de jardins (p. ex. un jardin de pollinisateurs, un jardin d'espèces indigènes, des arbres et des plantes comestibles, un jardin communautaire, etc.). Quelques répondants ont suggéré d'ajouter une fontaine ornementale aux plans d'aménagement.

c. Dernières réflexions

À la fin du sondage, nous avons demandé aux répondants s'ils souhaitaient nous faire part de toute autre chose au sujet du projet de sentier.

Plusieurs répondants ont profité de l'occasion pour souligner leur enthousiasme et leur soutien au projet. Beaucoup d'entre eux étaient impatients de voir la CCN mettre les travaux en chantier et « faire avancer les choses ».

Aménagement et entretien du sentier

Plusieurs répondants ont de nouveau souligné l'importance de séparer les piétons des cyclistes. D'autres ont suggéré d'élargir davantage le sentier, en particulier la piste cyclable, ou d'intégrer des éléments de design pour encourager les utilisateurs du sentier à réduire leur vitesse. Un certain nombre de répondants ont mis l'accent sur la connectivité et ont fait des suggestions détaillées sur la façon d'améliorer la circulation de la mobilité active dans le secteur. L'éclairage est un autre facteur soulevé par les répondants, qui ont encouragé la CCN à s'assurer que le sentier est bien éclairé la nuit.

Certains répondants ont exhorté la CCN à garder le sentier dégagé dans le cadre de l'entretien hivernal, tandis que d'autres ont appuyé avec enthousiasme son intégration au réseau du sentier d'hiver SJAM.

Quelques répondants se sont opposés au concept de zone de ralentissement, soutenant que le sentier devrait être conçu de façon à ce que les cyclistes n'aient pas à ralentir ou à descendre de leur vélo pour traverser la zone. Un nombre similaire de participants craignaient que la zone de ralentissement ne fonctionne pas et que certains cyclistes la traversent à toute vitesse, mettant ainsi en danger les piétons. L'application de la loi, l'éducation et la signalisation ont été proposées par certains répondants comme solutions aux conflits potentiels entre les utilisateurs à haute et à basse vitesse.

Aménagement paysager

Là encore, plusieurs répondants ont exprimé leur préférence pour un espace aussi naturel que possible, avec plus d'arbres, des plantes indigènes et un développement minimal. Dans le même esprit, certains répondants ont remis en question l'utilisation de clôtures dans cette zone, les considérant à la fois comme une pollution visuelle et comme empêchant les gens de s'aventurer hors du sentier pour explorer les espaces verts environnants.

Installations

Bon nombre des installations proposées par les répondants dans cette section font écho aux suggestions faites plus tôt dans le sondage :

- Des toilettes
- Des fontaines à boire
- Des espaces adaptés aux chiens, y compris une zone « sans laisse »
- Une aire de pique-nique
- Une borne de recharge
- Des panneaux d'interprétation du patrimoine
- Des sports nautiques (natation, sports de pagaie)

Installations et caractéristiques nouvellement proposées :

- Art autochtone
- Un abri pour protéger les usagers des éléments

Activités et services

De même, la plupart des suggestions liées aux activités et aux services reprennent des idées déjà partagées. En voici quelques-unes :

- Espace pour les événements et les spectacles
- Vendeurs de nourriture et de boissons

Quelques participants se sont toutefois inquiétés des inconvénients potentiels des activités et des services dans cet espace. L'un d'eux craignait qu'ils n'attirent les foules et ne posent un risque pour la sécurité sur le sentier. D'autres ne voyaient tout simplement pas le sentier comme une destination ou un espace approprié pour les événements. Certains ont exprimé le désir de garder l'espace relaxant et paisible, ou de trouver un équilibre entre les événements et les moments de tranquillité.

Le tableau suivant donne quelques exemples des commentaires reçus dans le cadre de la consultation en ligne.

Sujet	Exemple de commentaires
Installations	<p>Il serait utile d'avoir des toilettes et des vestiaires qui ne nécessitent pas d'entrer dans la station pour les utiliser. Des fontaines à boire ou des stations de remplissage de bouteilles d'eau seraient également utiles en été, lorsque même la marche peut causer la déshydratation.</p> <p>Des coins de lecture.</p> <p>Je pense que vous devriez créer des aménagements où le public peut interagir avec l'aqueduc; il est inévitable que les gens veuillent y tremper leurs orteils ou patauger. Peut-être pas se baigner, mais il devrait y avoir une aire de pique-nique autorisée et l'eau devrait rester propre.</p> <p>Les chiens devraient être autorisés en laisse. Une zone « sans laisse » à proximité serait également fantastique. L'aménagement a l'air superbe!</p> <p>Tables de pique-nique, barbecues publics, toilettes publiques, supports à vélos, renseignements sur l'histoire de l'aqueduc et les terres environnantes.</p> <p>Zone de recharge pour téléphones intelligents. Toilettes sécurisées avec stations d'eau.</p> <p>J'ai un vif intérêt pour le patrimoine bâti et j'encouragerais fortement que la riche histoire de cette zone, y compris le mélange industriel et résidentiel du passé, soit mise en évidence par des panneaux d'interprétation.</p>
Aménagement du sentier	<p>J'apprécie vraiment la séparation des cyclistes et des piétons sur ce sentier, comme le montrent les illustrations. Je ne suis pas un cycliste rapide, mais je préfère que les deux usages soient séparés afin de rendre la marche et le vélo moins stressants pour tous.</p> <p>Éducation des cyclistes pour qu'ils partagent le sentier (p. ex., signalisation).</p> <p>Ce serait bien d'avoir une meilleure liaison cyclable avec le centre-ville. La liaison actuelle est dangereuse, car piétons et cyclistes peuvent entrer en collision dans les nombreux virages sans visibilité.</p>

La largeur de trois mètres de la piste pour cyclistes semble un peu étroite. Trois mètres, c'est le maximum absolu. L'idéal serait de l'élargir, si possible, surtout dans les virages.

Les intersections des sentiers à usages multiples devraient utiliser des ronds-points et des dispositifs de réduction de la vitesse, tout en tenant compte de la piste de ski en hiver!

S'IL VOUS PLAÎT, séparez physiquement les zones de cyclisme et de marche. Les sentiers polyvalents, comme ceux qui longent le canal, me sont inutilisables à pied à cause des cyclistes agressifs. Des sentiers pédestres et cyclables séparés sont beaucoup plus sécuritaires pour les personnes âgées, les enfants et toute personne à mobilité réduite.

Lumières clignotantes dans les sentiers, tunnels avec lumières scintillantes.

Aménagement paysager

Tenir compte des éléments de conception et des plantations indigènes qui « naturalisent » la zone dans la mesure du possible.

Jardin de pollinisateurs

Je ne comprends pas pourquoi on propose une clôture au nord du tronçon deux vers Bayview. Il s'agit d'une propriété de la CCN et il n'y a aucune raison de ne pas encourager les gens à explorer cet espace maintenant. Évidemment, une clôture du côté sud pour s'assurer que personne n'essaie de traverser la ligne de l'O-Train est nécessaire, mais une clôture du côté nord est illogique.

Nous avons besoin d'arbres, beaucoup d'arbres. Et d'espaces sauvages, même petits. Un minimum de pavage et de béton et une protection maximale des arbres existants et des espaces verts.

Fleurs sauvages indigènes, jardin de papillons.

Activités, services et événements

Cours pour apprendre à faire du vélo

Des bars aussi, pas seulement des cafés

J'aimerais voir un équilibre entre les activités dans la « zone de ralentissement » et les temps calmes. La qualité plutôt que la quantité en ce qui concerne les événements.

Zone officielle pour les musiciens de rue

Observation des étoiles, éducation sur la nature et les autochtones de Parcs Canada. Histoire de la zone, éducation, artisanat, forge.

Exercices de groupe en plein air (yoga, tai chi, etc.) et discussions sur la nature.

Espaces/activités pour l'histoire et les récits des Premières Nations.

Utilisations hivernales

Il a été question d'utiliser l'aqueduc pour le patinage en hiver. La zone de ralentissement pourrait être un bon endroit pour que les patineurs puissent mettre leurs patins et accéder à l'aqueduc. Ce pourrait aussi être un excellent emplacement pour la location de patins. Pendant le Bal de Neige, ce pourrait être un site idéal pour quelques sculptures de neige ou de glace.

Ski de fond, raquette.

L'entretien hivernal sera extrêmement utile (et peut-être que l'aménagement peut inclure un abri contre la pluie et le vent qui permettrait d'utiliser l'espace même par mauvais temps). La Ville d'Ottawa n'entretient pas l'utilisation active des espaces publics en hiver. Cependant, la CCN, oui, et les ressources publiques gérées par la CCN sont souvent la seule option. Il s'agit pour la plupart d'un ajout bien conçu qui, je l'espère, sera disponible toute l'année.

Je pense que c'est formidable d'être accessible à tous, mais un sentier plus large en hiver permettrait aux piétons d'avoir une voie distincte des skieurs de fond. Les sentiers deviennent très piétinés malgré les efforts des dameuses, et le ski serait bien meilleur s'ils étaient séparés.

V. Réponse aux commentaires du public

Commentaires	Réponse
Installations/Activités, services et événements	<p><i>Généralités</i> : La zone de ralentissement a été conçue pour offrir une certaine souplesse en décontaminant l'ensemble de la zone de ralentissement afin de permettre davantage d'utilisations (comme la consommation de nourriture et de boissons) et de permettre de futures utilisations pour activités. Profiter des vues était également un objectif de conception pour la zone de ralentissement, qui comprend la création de deux points de vue, l'amélioration de l'état des garde-fous le long de l'aqueduc, l'ajout de deux grands bancs et d'éclairage, la plantation décorative et la plantation de nouveaux arbres.</p> <p><i>Toilettes et fontaines à boire</i> : Il n'est pas possible d'installer des toilettes et des fontaines à boire, car il n'y a pas de connexion de conduite d'eau disponible. Cependant, il y a des toilettes publiques à proximité (à la station Bayview et au Musée canadien de la guerre et, à l'avenir, à la nouvelle bibliothèque centrale, qui sera bientôt en construction).</p>

Aire de pique-nique : Les utilisations sont limitées, selon l'évaluation des risques environnementaux du projet. La consommation d'aliments et de boissons est permise seulement dans la zone de ralentissement, car elle sera décontaminée. Des bancs seront prévus pour s'asseoir.

Espaces adaptés aux chiens, y compris une zone « sans laisse » : En général, les parcs et sentiers de la CCN autorisent les chiens en laisse. Des aires pour chiens pourraient être envisagées à l'avenir, en fonction des besoins de la communauté et du développement des environs.

Borne de recharge : L'équipement nécessitant une alimentation électrique n'a pas été intégré à la conception de la zone de ralentissement, car l'électricité disponible est limitée et elle a été réservée à l'éclairage. Lorsque les zones adjacentes seront développées, les futures connexions électriques permettront d'envisager d'autres équipements et utilisations.

Panneaux d'interprétation du patrimoine : Cette suggestion sera prise en considération dans le cadre de la mise en œuvre future d'éléments d'interprétation conformément à la Stratégie sur la culture et le patrimoine du Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton.

Sports aquatiques (natation, sports de pagaie) : L'aqueduc fait partie de l'ensemble du réseau de distribution d'eau d'Ottawa, propriété de la Ville d'Ottawa, et ne fait donc pas partie du site du projet. Lorsque la CCN mettra en œuvre le Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton, l'animation du secteur de l'aqueduc fera l'objet de discussions avec la Ville d'Ottawa.

Aménagement du sentier

Sentier séparé : Le sentier sera séparé pour les piétons et les cyclistes là où l'espace disponible le permet. Le tronçon 1 et la zone de ralentissement comprendront un sentier séparé offrant une piste cyclable de trois mètres de large et une piste piétonne de deux mètres de large. Le long du tronçon 1, la séparation sera assurée par une zone médiane paysagée d'environ deux mètres de largeur. Dans la zone de ralentissement, la piste cyclable et la voie piétonne seront séparées par une rangée de pavés.

Sentier polyvalent : Le tronçon 2 aura une largeur de quatre mètres, ce qui est plus large qu'un sentier polyvalent typique de trois mètres. Il n'est pas possible de fournir une voie d'accès séparée dans ce tronçon, en raison des changements de niveau dans cette zone et des coûts de contamination si les sols étaient enlevés. La séparation de ce tronçon du sentier pourra être envisagée à l'avenir lorsque le parc avoisinant sera aménagé.

Éclairage : La sécurité des usagers a été une considération clé de l'aménagement, y compris l'application des principes de prévention du crime par l'aménagement du milieu et l'impact de la pollution lumineuse sur les plantes, la faune et le ciel nocturne. Le Sentier de la capitale, qui longe de la rivière des Outaouais, n'est actuellement pas éclairé, pas plus que le sentier Trillium au nord de la station Bayview, qui sont les points de raccordement du sentier au nord et à l'ouest, respectivement. Ainsi, l'intégration de l'éclairage s'est limitée uniquement à la zone de ralentissement comme transition de l'éclairage à l'esplanade de la station Pimisi.

Signalisation : Des panneaux d'orientation, pour identifier le sentier séparé et la zone de ralentissement, et des panneaux de cession de passage seront installés lors de la construction du sentier afin de favoriser l'intégration du nouveau sentier au réseau global.

Aménagement paysager

Généralités : De nouveaux arbres (21 feuillus et 5 conifères), des plates-bandes (arbustes, plantes vivaces) et une replantation naturalisée de la zone médiane paysagée, des accotements du sentier et de la zone située au sud de la zone de ralentissement font partie du plan d'aménagement paysager afin de compléter la zone naturelle environnante et de fournir un cadre agréable à mesure que la zone vieillit. Dans la mesure du possible, les plantes seront d'espèces indigènes.

Clôtures : Comme la zone du projet se trouve dans une friche industrielle (contenant des sols contaminés et à proximité d'un ancien site d'enfouissement municipal), il faut installer des clôtures pour inciter les utilisateurs à rester sur le sentier. La conception de la clôture sera faite de bois naturel avec une esthétique simple de poteaux et de lattes horizontales.

La remise en état des friches industrielles entourant les tronçons 1 et 2 du sentier sera entreprise lorsque la zone sera aménagée dans le cadre du secteur des parcs du plan directeur conceptuel du district des plaines LeBreton.

Utilisations hivernales

Sentier d'hiver SJAM : La zone du sentier a été partiellement entretenue comme faisant partie du sentier d'hiver SJAM en 2020-2021, les utilisateurs profitant pour la première fois de ce tronçon ajouté. L'aménagement du sentier intègre les besoins de conception du sentier d'hiver, tels que les exigences de largeur pour l'équipement d'entretien et les portes dans la clôture pour permettre le passage de l'équipement.

Activités hivernales : Les activités et les événements hivernaux futurs seront pris en compte lors de la planification de la zone de

ralentissement et de l'aménagement du secteur des aqueducs du plan directeur conceptuel des plaines LeBreton.

Le patinage sur glace sur l'aqueduc nécessiterait des discussions avec la Ville d'Ottawa, car l'aqueduc est un bien de la Ville et un élément essentiel d'un système d'infrastructure fonctionnel. Cependant, au fur et à mesure de l'aménagement du secteur des aqueducs du Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton, l'animation et l'utilisation de la zone de l'aqueduc seront une caractéristique clé du secteur.


VI. Prochaines étapes

Les plans d'aménagement du sentier ont été révisés et mis à jour, sur la base des commentaires du public et des intervenants et d'un examen technique interne en février et mars 2021. Les plans ont reçu l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design en avril 2021, et ils sont en cours de finalisation pour être un dossier d'appel d'offres prêt pour la construction. L'attribution du contrat de construction est prévue pour mai 2021, et la construction devrait commencer en juin 2021.

Les travaux de préparation du site ont commencé au début du mois d'avril. Ces travaux comprenaient le défrichage, la coupe de quatre arbres et l'élagage des arbres en prévision de la saison de nidification. Les travaux préalables à la construction commenceront à la fin du mois d'avril et comprendront l'érection d'une clôture d'exclusion des amphibiens, le nettoyage du site, un inventaire des conditions existantes et un programme mensuel de tonte.

La construction aura lieu au cours de l'été et jusqu'à l'automne. Le sentier devrait être ouvert au public à l'automne 2021.

VII. Annexe 1 : Sondage en ligne



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Sentier des Plaines-LeBreton

Quitter le sondage

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) entreprend la construction de deux tronçons d'un nouveau sentier universellement accessible pour créer, aux plaines LeBreton, des liens importants entre le Sentier de la capitale, qui longe la rivière des Outaouais, et les stations de l'O-Train Pimisi et Bayview. Elle aimerait avoir votre avis à ce propos.

Ce sentier sera le premier élément mis en œuvre dans le cadre des stratégies sur la mobilité et sur les parcs et autres éléments du domaine public. Ces stratégies sont énoncées dans le Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton approuvé en 2020.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à [passer en revue le concept préliminaire](#) avant de répondre au questionnaire.

Répondre au questionnaire ne prend que quelques minutes. Toutes les réponses seront strictement anonymes et serviront uniquement à faire état des réactions du public au sujet du projet.

[Continuer](#)

Alimenté par QuestionPro



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Sentier des Plaines-LeBreton

Quitter le sondage

Énoncé de confidentialité

La collecte et l'utilisation des renseignements personnels au moyen de ce questionnaire sont conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (la Loi) et sont autorisées en vertu de la *Loi sur la capitale nationale*. Les réponses aux questions serviront à orienter le concept et les activités du sentier que la CCN se propose d'aménager aux plaines LeBreton et à mieux comprendre la portée des initiatives de mobilisation du public mises en œuvre par la CCN. La partie relative aux activités communautaires est décrite dans le fichier de renseignements personnels PPU 904. Ces renseignements sont protégés conformément aux dispositions de la Loi. Aucun renseignement personnel ne sera transmis à des tiers. En vertu de la Loi, toute personne a le droit d'obtenir les renseignements personnels qui la concernent; de demander des corrections si elle croit que des renseignements personnels qui la concernent sont erronés ou incomplets; et d'annoter une information en cause. Pour obtenir les renseignements personnels qui sont consignés au fichier de renseignements personnels PPU 904, la personne qu'ils concernent peut communiquer avec le ou la chef, Accès à l'information et aux renseignements personnels, à la CCN, en composant le 613-239-5678, poste 5788, ou en écrivant à : atip-aiprp@ncc-ccn.ca.

[<](#) [Continuer](#)

Alimenté par QuestionPro



Sentier des Plaines-LeBreton

20/6

[Quitter le sondage](#)

Utilisation du sentier




Comprendre comment les usagers potentiels comptent utiliser le sentier aidera la CCN à mettre la dernière main aux détails conceptuels du sentier.

Q. Comment envisagez-vous utiliser le sentier universellement accessible proposé? (sélectionner tout ce qui s'applique)

- Marcher ou déplacement avec aide à la mobilité
- Cyclisme
- Activités d'hiver (ski, raquette, vélo d'hiver, etc.)
- Arrêt aux aires de repos et aux points de vue
- Je n'envisage pas d'utiliser ce sentier.
- Autre



Continuer

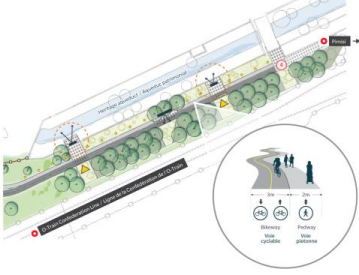

 NATIONAL CAPITAL COMMISSION
 COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Sentier des Plaines-LeBreton

Quitter le sondage

0%

Activités et services



Legend / Légende

- Pédway / Voie piétonne
- Bikeway / Voie cyclable
- Light bollard / Borne d'éclairage
- Light standard / Lampadaire
- Lockout / Point de vue / Lieu de repos / Point de vue
- Connection to Pimisi plaza / Connexion à l'esplanade de la station Pimisi
- Fence / Clôture

Il serait possible d'offrir une variété d'activités et de services dans la zone de ralentissement longeant l'aqueduc patrimonial, à l'ouest de la station Pimisi. Lesquels aimeriez-vous voir à cet endroit?


Q. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes favorable ou opposé aux options suivantes dans la zone de ralentissement.

	Très favorable	Plus favorable	Ni favorable ni opposé	Plus opposé	Très opposé	Ne sait pas
Loisirs / Récréation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animation (performances, activités de faible énergie)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Marché (produits fermiers, aliments, fleurs)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Activités récréatives (jeux de parc, équipement d'exercice, pistes de patinoire à roulettes)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Station de réparation de vélo	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Art public	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Location de matériel (vélo, vélos, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aucune activité / Aucun service	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q. Aimeriez-vous proposer d'autres activités ou services pour la zone de ralentissement?

Oui

Non


 NATIONAL CAPITAL COMMISSION
 COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Sentier des Plaines-LeBreton

Quitter le sondage

60%

Dernières considérations

Q. Avez-vous autre chose à dire à propos du concept préliminaire du sentier?

Oui

Non

Q. Veuillez nous faire part de vos commentaires dans la boîte ci-dessous.

Votre profil

Les questions suivantes sont entièrement facultatives. Toute réponse de votre part servira à mieux cerner la portée de cette consultation en ligne et la manière dont le projet est susceptible de toucher diverses parties concernées.

Q. Résidez-vous dans la région de la capitale du Canada?

- Oui
 Non

Q. Quel est votre âge?

- Sélectionner -

Q. À laquelle des identités de genre suivantes vous identifiez-vous le plus?

- Sélectionner -

Q. Vous identifiez-vous comme membre d'une minorité visible au Canada?

- Oui
 Non
 Je préfère ne pas répondre

Q. Vous identifiez-vous comme Autochtone, c'est-à-dire comme membre des Premières Nations (Indien d'Amérique du Nord), Métis ou Inuit?

- Oui
 Non
 Je préfère ne pas répondre

Q. Selon la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, un « handicap » signifie une « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, ou un trouble d'apprentissage ou de la communication ou une limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société ».

Vous identifiez-vous comme une personne handicapée?

- Oui
 Non
 Je préfère ne pas répondre